

Réunion du Conseil de quartier LOUVAIN NATIONS

COMPTE RENDU

LE 21 OCTOBRE
2021

18H00

Grand Salon du Château du Charmois

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 40 personnes.</p> <p>Partenaires : Mohamed IKSI, président du Conseil Citoyen de Vandœuvre, M. Jacques GAUTHIER et M. Gilles SANDT, membres du Conseil Citoyen de Vandœuvre.</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M^{me} Francine COQUILLAUD, Conseillère Déléguée au Budget participatif, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M. Bertrand YOU, Adjoint Délégué à l'Urbanisme.</p> <p>Excusés : M^{me} Régine KOMOROVSKI, Adjointe déléguée à l'Action sociale, M. Abdelatiff CHAARI, M. Henri ROUSSELOT, Adjoint Délégué à la Sécurité, M. Skender HEKALO, Adjoint délégué à la Communication et aux Relations avec les Universités et élu référent du Territoire Est.</p> <p>Fonctionnaires : M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet, M. Philippe MANSUY, photographe du Service Communication.</p>

Ordre du jour : Présentation du projet de budget participatif.

1/ Présentation du dispositif de budget participatif :

Madame Coquillaud : « Une somme est allouée annuellement aux habitants pour préparer un ou plusieurs projets collectifs en vue d'améliorer la qualité de vie des habitants du quartier. Les projets sont présentés aux habitants, soumis à un vote et le ou les projets qui recueilleront le plus de voix sera(ont) réalisé(s). Cela peut porter sur le mobilier urbain ou les aménagements de l'espace public. La démarche est la suivante : tout d'abord, nous allons collecter vos propositions de projets en partant de vos besoins. Puis, les propositions seront analysées par les services municipaux pour étudier leur faisabilité et estimer leur coût. Enfin, les projets retenus seront soumis au vote de tous les habitants du quartier. Cela peut être, par exemples la végétalisation de l'esplanade Simone Veil, la création de parkings pour trottinettes. »

Monsieur Donati signale qu'une habitante a proposé par mail la création d'un jardin partagé. Il complète en expliquant la méthode choisie par les élus pour mettre en place ce nouveau dispositif : un questionnaire accompagnera le compte-rendu de la réunion. Ce questionnaire permettra de collecter les propositions de projets des habitants. Ils seront analysés par les services municipaux et ceux qui seront retenus car faisables et entrant dans le budget alloué, seront proposés au vote de tous les habitants du quartier.

Un habitant propose de mieux signaler le cheminement piéton sur le parking des Nations rénové pour faire ralentir les autos.

Le président du conseil citoyen estime que tous les quartiers pourraient discuter ensemble, sur le thème de l'environnement et de l'avenir des Nations, car cela concerne tous les Vandopériens.

2) QUESTIONS DES HABITANTS SUR LES VOIRIES :

Revêtement de voirie :

Un habitant de la rue d'Anvers a remarqué que les **travaux de voirie sur la Place Saint-Hubert** réalisés par Eurovia ne sont pas terminés. Le béton se fissure au pied des lampadaires. Il a aussi constaté que des dalles de la place du Vélodrome sont dangereuses et que les piétons risquent de chuter.

Le sol de la place Simone Veil est également accidentogène pour les piétons et il s'interroge sur l'origine de ces dégradations, peut-être dues aux allers et venues des camions de la fête foraine.

Un habitant de la rue du Luxembourg a constaté la présence de trous dans le sol de la place du marché, d'anciens plots qui ont été ôtés et dont les trous n'ont pas été rebouchés. Il redoute des chutes ou des accidents.

Contre allée du Luxembourg :

Un riverain souhaite que les automobilistes qui se garent mal soient sanctionnés, car bien souvent, il y a de la place. Les voitures qui sont en double, voire en triple file aux sorties des contre-allées rues du Luxembourg et du Portugal gênent la visibilité pour sortir aux feux tricolores.

Il suggère aussi la pose de buttes-roues au bout des places de stationnement dans la contre-allée Luxembourg, pour que les automobilistes laissent le passage aux piétons à l'arrière des voitures stationnées. Une habitante handicapée de la rue du Luxembourg : « *Je n'ai pas de place de stationnement réservée aux personnes handicapées !* »

Monsieur le Maire propose de transmettre aux habitants le tableau des PV mis aux personnes qui se garent sur les places handicapées indument.

Place Seguin :

De nombreux automobilistes prennent le sens interdit, en journée en semaine.

Une habitante de la résidence Cérès estime que sa résidence est à surveiller. Elle appelle souvent la police nationale, à cause de la présence de voitures volées sur le parking de sa résidence.

Un habitant des Corvées Jolies (178 logements), rue de Belgique, a dressé une liste complète de doléances concernant la porte d'entrée de sa résidence, les boîtes aux lettres, l'absence d'affichage pendant la crise sanitaire des gestes barrières à adopter, du nombre maximum de personnes dans l'ascenseur. Il a aussi remarqué que de gros travaux de rénovation d'appartements ont été réalisés et suspecte la démolition de murs porteurs dans son immeuble.

Monsieur le Maire propose au riverain qu'un courrier soit adressé au syndic de la copropriété pour demander une solution à des désagréments du quotidien.

M. Hablot rappelle ensuite que la municipalité a amélioré la qualité de vie des habitants en fermant la place située à l'arrière du supermarché Match, en y interdisant le stationnement, pour faire partir les automobilistes qui squattaient cette place. Le point phone a été fermé pour la même raison. Une salle de sport a été aménagée, pour canaliser les jeunes du quartier. Il y a une nette amélioration. Suite à l'installation des Restaurants du Cœur, nous avons eu un rendez-vous avec les responsables, pour remédier aux désagréments occasionnés par les allers et venues des bénéficiaires.

Rue de Remich :

Une habitante : Les responsables du supermarché Match souhaitent créer une sortie de leur parking sur la rue de Rémich. *Où en est ce projet ?*

M. Donati explique que la municipalité a reçu un courrier de riverains habitant dans la résidence Monplaisir et qui demandent la création d'un passage piétons dans la rue de Rémich pour se rendre au Match.

Un riverain de la résidence Monplaisir témoigne des actions réalisées avec la ville, lors de la crise sanitaire et du premier confinement, notamment la distribution des masques aux habitants dans sa copropriété. Lors du confinement, ce riverain a mis en place un jardin partagé et un compost, avec l'aide de ses voisins. Actuellement, il poursuit des activités mensuelles, pour créer un espace de jeux dédiés aux enfants. Il propose pour le budget participatif qu'il y ait davantage de bancs publics dans le quartier, dans la rue de Belgique. Enfin, il voudrait que les copropriétaires de Monplaisir soient associés à l'avenir du parking du supermarché Match.

Les élus de la Ville et la Métropole œuvrent ensemble pour une ville apaisée. Il faut continuer à travailler ensemble pour proposer des abords d'immeuble composés d'ilots, de petits commerces, d'espaces de jeux, et pas uniquement de parkings bétonnés.

Rue de Belgique :

Une habitante de la résidence La Bruxelloise a remarqué que les automobilistes roulent très vite et que certains doublent, ce qui s'avère très dangereux.

Avenue du Charmois :

Un autre habitant a été témoin de rodéos de deux-roues dans l'avenue du Charmois et la rue de Gembloux cet été. Un habitant suggère l'installation de contrôles de radars par la Police Nationale, avec des amendes à la clé.

Monsieur le Maire assure qu'il a demandé l'intervention de la police Nationale cet été et qu'une opération anti-rodéo a bien eu lieu sur la commune. Une autre solution consiste à poser des obstacles pour apaiser la circulation. Dans le même but, des ralentisseurs ont été posés dans l'avenue du Charmois. Mais si les automobilistes continuent ce type de comportement, cela relève alors de la justice. Monsieur le Maire envisage des contrôles radars, mais c'est au Préfet d'en donner l'ordre. Il propose dans un premier temps que la municipalité installe un indicateur de vitesse pour sensibiliser les automobilistes.

3) Questions diverses :

Le Centre Commercial des Nations :

Une habitante trouve que les abords du centre commercial des Nations est très sale.

M. Donati : « *Nous avons écrit au syndic en charge des Nations au sujet des débris aux abords de la terrasse, du grand escalier extérieur et des restaurants. Nous avons aussi demandé l'intervention de la Métropole et nous avons constaté un dysfonctionnement dans le ramassage des ordures ménagères des commerces des Nations : les ordures sont ramassées à 17h, alors que les commerçants sortent leurs ordures le matin. On essaye donc de négocier avec la Métropole pour qu'ils ramassent le matin.* »

Pôle de l'eau :

Un habitant souhaite connaître l'avenir du Pôle de l'eau de l'avenue du Charmois.

Manu Donati : « *La démolition des anciens bassins de filtration représente un coût conséquent (entre 1 à 2 millions d'€). Ils appartiennent à la Métropole, qui devra les démolir après les avoir désamiantés. Actuellement, il y a une étude qui devrait être terminée pour l'été 2022. A l'entrée de l'allée Jean Legras, il subsiste un petit bâtiment inutile, qu'il faudra aussi démolir pour agrandir l'entrée de l'allée et la sécuriser. Un nouvel éco quartier sera ensuite construit à la place de l'ancien pôle de l'eau. Il est prévu de faire un chemin piétonnier qui servira de raccourci entre le Marché et le parc du Charmois.* »

Transport en commun :

Un habitant souhaite connaître la capacité du futur transport en commun. Une habitante s'en inquiète aussi, compte tenu du nombre croissant de passagers, du fait de la construction d'un nouveau collège sur Nancy (à Blandan) et du centre des apprentis.

M. Donati : « *Le futur trolleybus électrique mesurera 22 mètres de long et pourra prendre 10 % de passagers en plus qu'actuellement. Son cadencement sera de 5 à 6 minutes entre deux passages.* »

Le président du Conseil Citoyen œuvrant dans les quartiers prioritaires du Grand Nancy intervient pour demander un lieu intergénérationnel, pour mieux vivre ensemble. Il rapporte ce que les jeunes ont fait pendant le confinement et la crise sanitaire, l'aide apportée aux personnes âgées et isolées. Ces actions ont permis de valoriser les jeunes. Ils ont beaucoup apporté aux autres sur le terrain.

En conclusion, Monsieur le Maire : « *On relance les réunions de Conseils de quartier et on sent qu'il y a beaucoup de colère, d'énergie, de choses qui ne vont pas dans les quartiers. On va également reprendre les Ateliers de quartier (si le contexte sanitaire le permet), pour aller voir sur place ensemble ce qu'on peut améliorer, pour votre qualité de vie. La crise sanitaire n'est pas encore terminée. Il faut que les nouvelles constructions comportent des balcons. Pendant le confinement, les personnes étaient isolées chez elles, c'était difficile moralement. Merci d'avoir créé un jardin partagé ! J'ai visité en banlieue parisienne une résidence d'artistes d'un bailleur social, qui accueille un sculpteur. Les cités dortoirs des années 60, c'est fini. On invente le monde de demain, où on participe. On va détruire le centre commercial Jeanne d'Arc, centre pire encore que les Nations. En ce qui concerne les jeunes, il faut aussi tenir compte de leur parcours dans leur quartier. Le bailleur social Batigère va démolir des immeubles, car il faut dédensifier le quartier, pour proposer des immeubles à taille humaine, et reloger les habitants décemment. Dans le cas de la copropriété des Nations, il y a actuellement une étude économique, architecturale et juridique d'un coût de 300 000 € pour faire vivre cette copropriété en grande difficulté financière, étude réunissant la Métropole, la ville, la région, les copropriétaires et les habitants. La ville va se transformer dans les années à venir et nous en sommes fiers.* ».

Monsieur Donati remercie les habitants pour leur présence.

MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER	SERVICE PILOTE	ECHEANCE ENVISAGEE
Les travaux de voirie sur la place Saint-Hubert effectués par Eurovia ne sont pas finis. Le béton est fissuré au pied des lampadaires. Se rendre sur place.	Services techniques et Métropole.	Dès que possible.
Place du marché : reboucher les trous des anciens plots.	Services techniques	Dès que possible (printemps 2022)